**[83:A:3]**

 **Ordonnance**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

 [*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

 ORDONNANCE

 LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par le demandeur en vue d'obtenir une ordonnance modifiant le jugement en date du [*date*] rendu dans la présente cause, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

 APRÈS AVOIR LU le jugement et l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, et après avoir entendu les plaidoiries du procureur du demandeur, personne ne s'étant présenté pour le compte de la partie défenderesse bien que la motion lui ait été dûment signifiée, comme en fait foi la reconnaissance de sa signification,

1. LE TRIBUNAL MODIFIE le jugement de la façon suivante :

 a) il substitue les mots «... jour, le ... jour de ...» aux mots «... jour, le ... jour de ...» de la deuxième et troisième ligne du jugement;

 b) il ajoute les mots «le ... jour du mois de ... 19...» après le mot «tribunal» dans la première ligne de l'introduction et il ajoute les mots « le jugement ayant été réservé jusqu'à ce jour» après le mot «décédé», à la fin de l'introduction.

 greffier local,

 Cour de l'Ontario (Division générale)